

# Audit pastoral et Missionnaire



*Avec Lui, prendre soin les uns des autres et partager à tous la joie de l'Évangile.*

## Rencontre des délégués synodaux

2 février 2019

Vous nous avez confié la mission de vous représenter lors du Synode qui a réuni plusieurs centaines de délégués dans notre Diocèse entre 2014 et 2016 sur le thème : « Avec Lui, prendre soin les uns des autres et partager à tous la joie de l'Évangile. »

Ce synode, comme le disent ses actes parus en 2017 doit conduire à une conversion de notre façon de voir, de faire et de croire. Des débats et discussions cinq axes sont sortis, déclinés en orientations et en décrets pour que nous puissions engager des actions dans nos secteurs, nos paroisses et nos mouvements d'Église. Pour mémoire voici les cinq axes :

- L'évangélisation dans la rencontre et le dialogue dans les maisons d'Évangile, dans le dialogue pour l'unité des chrétiens et avec les autres religions, et en améliorant notre communication
- L'annonce de Jésus-Christ et le service évangélique de l'humain dans la fraternité en direction des plus fragiles et dans le soutien des familles
- Vivre et partager la joie de l'Évangile, en soutenant et formant ceux qui sont en recherche spirituelle, en veillant à la qualité de nos célébrations, en proposant les sacrements, notamment à ceux qui n'osent pas s'en approcher
- Dans la symphonie des vocations en mettant en œuvre la coresponsabilité de tous les baptisés, en développant une culture synodale dans laquelle chacun prêtre, religieux ou laïc, homme ou femme, jeune ou plus âgé puisse s'exprimer et prendre part à la mission de l'Église, chacun selon son charisme.
- Enfin et c'est la grande cause de notre diocèse, avec un regard particulier sur l'initiation chrétienne des jeunes générations

Ainsi à la conviction que comme l'a écrit notre évêque dans l'introduction aux actes du Synode : « L'annonce de la bonne nouvelle aujourd'hui passe par l'ouverture de chemins de fraternité qui témoignent de l'inépuisable amour de Dieu pour tous hommes.

Mais

A cette conviction doivent donc correspondre nos façons de vivre en diocèse, en paroisses, en mouvement, en établissements catholiques ou dans nos services » (introduction des Actes du Synode de Créteil)

Il était donc prévu dans l'un des décrets du synode que :

« Pour continuer de progresser dans l'apprentissage de la culture synodale entamé ces deux dernières années, je décide de créer, après consultation du Conseil pastoral diocésain, une commission d'audit pastoral et missionnaire, chargée d'évaluer la manière dont s'articulent paroisses, secteurs, mouvements, services diocésains et conseils de l'évêque. Elle me fera des propositions pour mettre concrètement en œuvre la synodalité. » (Rappel du Décret 36)

Cet audit a été effectué entre février 2017 et novembre 2018. Si vous désirez connaître comment cet audit a travaillé nous vous proposons de prendre à la sortie de la messe une feuille qui vous donnera ces renseignements. L'équipe qui a effectué cet audit a rendu un rapport et fait des propositions pour redéfinir les missions et les fonctions d'un certain nombre d'instances pastorales du diocèse.

La commission d'audit, composée de Jean-Luc Boulot, Philippe Delerive, Père Henri-Jérôme Gagey, Sylviane Guénard, Philippe Guyard, Père Michel Jourdain, Cécile Marque, Gérard Testard, a reçu de l'évêque en mai 2017 sa mission avec trois demandes exprimées :

**1. Un état des lieux**, qui mette en évidence les points forts du fonctionnement actuel, ainsi que les points faibles,

**2. L'expression d'une vision**, donnant les critères de fonctionnement synodal, que devront remplir les propositions d'évolution que recommandera l'audit.

**3. Des propositions** en matière :

- de présence sur le terrain.....
- processus de décision, pour vivre plus de solidarité économique...
- améliorer les apports des services diocésains...
- matière de conduite du changement et de formation....
- pour une bonne appropriation des recommandations par les acteurs. ....

Le 2 février dernier Monseigneur Santier a invité les délégué(s) synodaux à se réunir de nouveau afin de nous présenter la conclusion du travail d'audit qui avait été demandé par le Synode (décret 36).

En effet Mgr Santier souhaitait recueillir les réactions et conseils de l'assemblée synodale, en vue de la mise en œuvre concrète des propositions de cette commission d'audit et de la rédaction des ordonnances qui vont en découler.

Ces ordonnances qui vont donner un contenu concret aux propositions de l'audit en redéfinissant leurs rédactions seront achevées en juin 2019 afin d'être mises en application sur tout le diocèse en septembre 2019.

**Notre rôle n'était pas de débattre du bien-fondé des propositions de l'audit mais de réfléchir aux conditions de mise en œuvre pour en assurer la bonne efficacité.**

Les thèmes débattus étaient les suivants :

La pastorale de l'appel ; L'articulation des vocations ; Commencer, poursuivre, terminer une mission ; La communication ; Les grands principes d'une bonne gouvernance ; La formation au gouvernement de l'Eglise ; L'organisation de notre diocèse.

Nous étions répartis en 12 commissions et il nous a été demandé de donner nos avis en quelques lignes de la manière suivante :

- Nous conseillons de ... (Propositions pour la mise en œuvre)
- Attention à ...
- Eviter à tout prix...
- Les formations et la communication appropriée pour la bonne appropriation des recommandations.
- Les conversions personnelles et collectives auxquelles chacun est appelé pour contribuer à ces évolutions.

Pour notre part nous viendrons vers la fin juin vous présenter le contenu des ordonnances

## Préambule

« Le diocèse est la portion du peuple de Dieu confiée à un Évêque pour qu'il en soit, avec la coopération du presbyterium, le pasteur, de sorte que dans l'adhésion à son pasteur et rassemblée par lui dans l'Esprit Saint par le moyen de l'Évangile et de l'Eucharistie, elle constitue une Église particulière dans laquelle se trouve vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. » (Canon 369)



« Plus que le thème de notre Synode, cette formule exprime une conviction partagée par beaucoup dans notre diocèse : l'annonce de la Bonne Nouvelle aujourd'hui passe par l'ouverture de chemins de fraternité qui témoignent de l'inépuisable amour de Dieu pour tous les hommes. À cette conviction doivent donc correspondre nos façons de vivre en diocèse, en paroisses, en mouvements, en établissements catholiques ou dans nos services. » (Introduction des Actes du Synode de Créteil)

Donnons des mains à l'Évangile	→	La pastorale de l'appel	p.4
pour travailler à l'œuvre de Dieu	→	L'articulation des vocations	p.7
dans la mission qui nous est confiée	→	Commencer, poursuivre, terminer une mission	p.10
pour annoncer la Bonne Nouvelle.	→	La communication	p.13
Adaptons nos façons de vivre en diocèse, en paroisses, en mouvements, en établissements catholiques et dans nos services.	→	Les grands principes d'une bonne gouvernance	p.17
	→	La formation au gouvernement en Église	p.21
	→	L'organisation de notre diocèse	p.25
		Annexes	p.37



Eglise catholique  
en  
Val-de-Marne

# Comment la commission d'audit a-t-elle travaillé ?

17/02/2017

Lettre de mission  
à l'équipe d'audit



22/01/2018

Etat des lieux présenté  
au conseil épiscopal

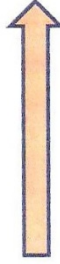
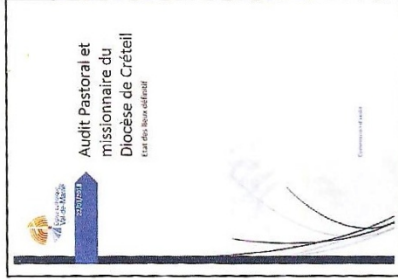
**Réunions collectives:**

- Curés et resp. de secteurs
- LEME
- Mouvements
- Diacres
- Services diocésains
- Religieux
- Prêtres
- Resp. ens. catholique

**40 Entretiens**  
individuels de terrain

**19 interviews** de responsables de services diocésains

280 personnes  
rencontrées



30/11/2018

Rapport reçu par l'évêque  
avec son conseil épiscopal

- 7 chantiers
- Travail sur l'organisation en regardant aussi d'autres diocèses
- Echanges avec les conseils : épiscopal, presbytéral, pastoral, diacres,
- Echanges avec les prêtres à Rome
- Travail sur les autres chantiers

